



Le ministre de Santé Publique, le Dr Manaouda Malachie, a refusé de réceptionner hier jeudi 30 avril 2020 le don transporté par la délégation pour le compte de l'Opération « Survie-Cameroon-Survival».

Maurice Kamto, avait déjà fait part un peu plus tôt dans la journée, la description de son don de : 10.000 masques barrières ; 6800 masques chirurgicaux ; 950 tests de dépistages de covid-19.

Face à cette volonté manifeste des autorités à tourner le dos au don de l'opposant Kamto, Célestin Djamen, cadre du MRC, fait une proposition. Selon lui, Maurice Kamto doit se rendre lui-même dans les carrefours ou dans les centres hospitaliers afin de les distribuer.



Celestin Djamien

Achille Koumeteu lorsqu'il s'agit du matériel médical, les Directeurs des Centres hospitaliers sont là et n'attendent que ça!! Ils apprécieraient hautement de recevoir du matériel des citoyens ou des associations car l'Etat ne leur en fournit pas toujours.

Ça se fait tous les jours par des associations qui n'ont jamais eu besoin de passer par un ministère.

S'agissant des masques barrières, chirurgicaux ou thérapeuthiques, si un ministère refuse mon don, je n'ai ni à bavarder comme une pie ni à pleurnicher comme un gueux, je descends dans les carrefours ou dans les Centres hospitaliers et je les distribue . En 15 mns le tour est joué et j'aurais sauvé des vies. Le reste n'est que balivernes. Bonne nuit!

[Voir 6 autres réponses...](#)



